

Des boîtiers de mise en sûreté dans les écoles

Toutes les écoles élémentaires et maternelles publiques de la ville ainsi que le restaurant scolaire et les centres de loisirs sont désormais équipées de matériel anti-intrusion homogène.

Des travaux de mise en sûreté, des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les centres de loisirs et le restaurant municipal, viennent d'être réalisés par la Ville afin de protéger les enfants et le personnel des risques d'intrusion ou d'attentats. Cela a consisté à installer treize boîtiers PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) dans les deux écoles Jacques-Prévert, le restaurant scolaire et les centres de loisirs. L'école maternelle Charles-Perrault et l'école élémentaire Paul-Souvray étaient déjà équipées de ces mêmes boîtiers. Chacun d'eux a un code, ce qui permet de localiser rapidement où se trouve l'intrusion. Manon Beaugeard est référente pour ce qui concerne les établissements élémentaires et Nathalie Dufay pour les établissements maternels.

S'exercer

Au cours des exercices de mise en situation, les écoliers et le personnel, enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), animateurs centres de loisirs, doivent connaître l'environnement et repérer où se confiner, où se cacher si nécessaire ainsi que les lieux de sorties. Dans ce cas l'alerte sonore (différente de l'alarme incendie) s'établit durant cinq minutes. Ensuite les personnes cachées doivent attendre les consignes.

Un équipement homogène

« Ainsi tous les bâtiments scolaires ou périscolaires sont équipés avec le même matériel et auront les mêmes consignes tant pour les écoliers que pour le personnel car les uns ou les autres peuvent être amenés à se trouver dans des bâtiments différents par exemple école et centre de loisirs », insiste Guillaume Wattez, responsable du service éducation. Selon Eric Gilardi, directeur des écoles publiques fertaises : « **Les exercices de mise en situation sont obligatoires au moins une fois par an** ».

« Le coût d'achat des boîtiers est de 2 740 € HT (3 288 € TTC), selon Guillaume Wattez. Ce sont ensuite les services de la Ville qui les ont installés. L'État, à travers le fonds Inter matériels de prévention de la délinquance (FIPD), a accordé une subvention de 80 % de l'investissement ».

Devant un boîtier PPMS, à partir de la gauche : Guillaume Wattez, responsable du service éducation; Marie-Christine Chatel, responsable du restaurant scolaire; Eric Gilardi, directeur des écoles primaires; Christine Gervais, adjointe chargée des affaires scolaires; Manon Beaugeard, référente pour les enfants en élémentaire; Christelle Tribouillard, directrice du centre socioculturel et Nathalie Dufay, référente pour les enfants en maternelle. Ouest-France